



A.F.U.L LE CLOS DU MIDI
Compte-rendu d'Assemblée Générale du jeudi 14 avril 2022

Début de séance : 20h15 après comptage des présents / représentés : 54 sur 86 maisons : 62.8%

Ordre du jour	
1.	Rapport d'activité
2.	Rapport financier
3.	Vote du quitus financier
4.	Vote du budget prévisionnel du bureau 2022
5.	Démission du bureau 2021
6.	Election des membres du bureau 2022
7.	Présentation du nouveau site de l'AFUL
8.	Discussions sur les 40 ans de l'AFUL
9.	Questions diverses

M. ROQUINARC'H (Garrigue) se propose pour être président de l'AG 2022

M. MELIZZI (Garrigue) pour être secrétaire de séance.

1. **Rapport d'activités 2021 : (le power point sera sur le site de l'AFUL Clos du Midi)**

Le bureau s'est réuni : 4 fois en 2021

Échanges très réguliers par le groupe constitué WhatsApp, quasiment tous les jours en fait... 😊

Vente de maisons : 3 en 2021 (2 à Marjolaine, 1 à Garrigue)

Travaux de réparations des jardinières

- Les jardinières basses sont incluses dans le terrain des copropriétaires concernés. Ceux-là ont la pleine responsabilité de son fleurissement, de son entretien et de sa réparation le cas échéant.
- Les jardinières hautes appartiennent à la copropriété. Leur réparation incombe à l'AFUL. En revanche le fleurissement reste à la responsabilité du copropriétaire dont la maison est attenante.

Autres travaux :

- 7 Bornes téléphoniques retirées, la liaison a été mise sous sol.
- Une canalisation des eaux usées fêlée,
- Les espaces verts

Le gros problème de parking

- Rappel : **Un seul véhicule par maison (+ un véhicule dans le garage possible)**
 - Stationnement uniquement devant son garage/sa maison
 - Certains propriétaires n'ont pas la possibilité de se garer devant chez eux (risque de bloquer le passage). L'AFUL demande à ces propriétaires de se signaler.
La possibilité de dédier une place de stationnement (à l'aide de **plaque « réservé »** par exemple) ailleurs sur la placette pourra être envisagée.
 - La proposition en question diverse de **marquage au sol** n'a pas été retenue par les présents.
- 2 projets de **vente / achat de terrains municipaux** le long de la piste cyclable : la situation semble en « stand-by ». L'AFUL va envoyer un message à Monsieur VIGIER, maire de Bures sur Yvette.



ATTENTION : Changement d'horaire et de jour de passage des **relevés de poubelles (voir sur le site de l'AFUL Clos du Midi)**

Résiliation du contrat annuel à l'ANCC (conseils pour les copropriétés)

Changement d'assurance en décembre 2022 : l'AFUL passe à la MMA et nous ajoutons un critère pour assurer les membres du bureau.

Demandes de travaux acceptées : une pose de pergola et d'un velux supplémentaire.

Demandes faites auprès de la mairie : changement d'horaire de l'éclairage communal et apparition de déchets quasiment quotidiennement jetés dans les jardins de copropriétaires en bordure de voirie (placette Sarriette, par exemple)

2./3. /4. Rapport financier et quitus

Pas de souci particulier relevé par les copropriétaires. Remerciements à notre trésorière qui elle-même remercie les trésoriers précédentes pour leurs documents comptables.

Comptes 2021 :

vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre

Prévisionnel 2022 :

vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre

Le montant des charges 2022 restera inchangé :

- 100 euros pour le fonctionnement
- 70 euros pour les gros travaux
- **A payer avant fin juin 2022**

En cas de paiement par chèque :

- trois chèques dont les montants doivent être : 50 / 60 / 60 euros
- remis en même temps
- avec la date de l'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque

A privilégier : paiement par virement bancaire ! 63% des copropriétaires l'ont fait en 2021 : MERCI à eux !

IBAN: FR76 1027 8060 0900 0255 5054 151 BIC: CMCIFR2A

Agence du Crédit Mutuel de Bures sur Yvette

N'oubliez pas d'indiquer vos noms de famille et de placette sur le virement ! merci !

(Le RIB est sur le site de l'AFUL Clos du Midi également)



5. / 6. Élection du bureau 2022/2023

- Démission du bureau 2020 / 2021. Remerciements appuyés au membre du bureau qui ne se représente pas : Kamel BENASSOU. Merci pour son implication.
- Se représentent : Isabelle MALEFANT (Sarriette) – Idir GOUACHI (Garrigue) – Régis MELIZZI (Garrigue) – Virginie TASSAN-GOT (Arbousiers) – Liliane LEBRET (Arbousiers)

vote **POUR** à l'unanimité des présents / représentés : **54 pour – 0 abstention – 0 contre**

7. Nouveaux logo et site de l'AFUL Clos du Midi :

Virginie a relancé l'idée d'un logo spécifique et d'un site pour présenter l'AFUL Clos du Midi. Allez sur l'adresse <https://leclodumidi.com/>

Vous y trouverez les documents officiels de la copropriété entre autres. Nous essaierons de publier des articles sur les activités de l'AFUL.

N'hésitez pas à envoyer des articles si vous voulez qu'ils soient publiés sur le site !

Le logo est dorénavant sur tous les documents officiels de l'AFUL.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition de faire un jardin partagé du parc entre Sarriette et Marjolaine.
⇒ Les personnes intéressées devront se réunir en association pour la gestion de cet espace.
- Demande de marquage au sol pour les places de parking : rejetée par l'assemblée

Actions prévues par le bureau pour 2022 / 2023

-Le bureau fera le tour des placettes pour vérifier **les murets des jardinières** et d'éventuels travaux de maçonnerie

-Un devis pour un nettoyage éventuel des pavés des placettes sera demandé à l'entreprise EAV qui l'a déjà fait ==> jugé inutile par l'assemblée. Projet annulé donc.

-Demande de devis à l'entreprise Frémont espaces verts pour un **désherbage des placettes** car de nombreux copropriétaires ne le font pas régulièrement 😞 ==> jugé inutile par l'assemblée. Projet annulé donc.

-Un nouveau tour des placettes sera fait pour rappeler aux copropriétaires qu'une **poubelle** se range à l'intérieur de chez soi et ne reste pas des jours entiers sur la placette!

-Nous organiserons certainement un « concours de fleurissement » et un « concours des décorations de Noël »

-Rafraîchissement des peintures des « barrières » en béton et du poteau d'entrée de placette Sarriette.



A.F.U.L LE CLOS DU MIDI
Compte-rendu d'Assemblée Générale du jeudi 14 avril 2022

40 ans de l'AFUL

- Date prévue : le dimanche 11 septembre 2022
- Cartons d'invitation avec coupon réponse
- Repas « jambalaya » d'un traiteur contre le coupon prévu
- Dessert gâteau des 40 ans offert par l'AFUL
- Champagne et autres boissons offertes par l'AFUL
- Organisation d'une tombola
- Diverses activités prévues pour enfants et adultes

Plus d'informations à venir.
Fin de séance vers 22h30.

Compte-rendu : Régis MELIZZI

Président de l'Assemblée générale : M. ROQUINARCH

Présidente de l'AFUL : Isabelle MALEFANT

APPEL DE FONDS 2022

Le bureau 2022 pour l'AFUL dans sa nouvelle répartition :

Présidente : Mme MALEFANT Isabelle (11 Sarriette)
Président adjoint : M. GOUACHI Idir (4 Garrigue)
Trésorière : Mme LEBRET Liliane (8 Arbousiers)
Secrétaire : M. MELIZZI Régis (11 Garrigue)
Responsable suivi du site internet : Mme TASSANT-GOT Virginie (13 Arbousiers)

Conformément aux dispositions de l'Assemblée Générale du 14 avril 2022, l'appel de fonds 2022 s'élève à **170,00 euros** (cent soixante-dix euros).

Nous vous remercions de bien vouloir régler cette somme, **par virement bancaire** ou éventuellement par chèque, à l'ordre de :

L'AFUL LE CLOS DU MIDI AVANT le 30 juin 2022

IBAN : FR76 1027 8060 0900 0255 5054 151

BIC : CMCIFR2A

Agence du Crédit Mutuel de Bures sur Yvette